

# **Rencontre avec les résidents de Glenmount**

**Présentation par Suzanne Caron,  
Mairesse de Mont-Royal**

**Le 4 mai 2005**

# **1. Situation avant 1er janvier 2002**

- Glenmount dans Montréal
- Taxes payées à Montréal
- Tous services fournis par Montréal (entretien, travaux publics, voirie...)
- Entente avec Ville Mont-Royal pour sports, loisirs & bibliothèque

## 2. Termes généraux de l'entente

- Ententes effectives depuis 1998
- Même tarif que résidents de Ville Mont-Royal, sauf piscine et tennis (+50%)
- Compensation financière par Montréal à Ville Mont-Royal
- Fin d'entente: 31 décembre 2002 (en théorie!)

### 3. Impact de la fusion – janvier 2002

- Glenmount dans arrondissement Mont-Royal
- Décembre 2001, Mont-Royal distribue dépliant porte à porte dans Glenmount: ce qui change ou pas en 2002
- Mai 2002: rencontre avec citoyens de Glenmount (échanges, priorités, répondre aux questions...)
- Anciennes conventions collectives = pas possible de faire entretien & travaux par cols bleus de VMR
- Règlements municipaux (stationnement, zonage, etc.) à harmoniser au cours des prochaines années

## 4. Services intégrés depuis fusion

- Si à contrats, peuvent être pris en charge par Mont-Royal
  - Ordures ménagères
  - Collecte sélective
- Si pas d'impact par rapport à convention collective:
  - Patrouille de sécurité publique
  - Permis et certificats ,après recommandation du CCU
- Sports, loisirs, culture et activités communautaires
  - Accessibles aux mêmes conditions que les autres résidants
  - Entente n'est plus nécessaire
- Comités du conseil
  - Participation de résidants de Glenmount à plusieurs comités
  - Ex: CCU, sécurité publique, espaces verts, patrimoine

## 5. Services non intégrés depuis 2002

- Respect anciennes conventions collectives – et anciens territoires
- Ententes et collaboration avec CDN
- Protocoles de communication - demandes de services
- Sentence arbitrale 4 octobre 2004: nouvelle convention collective pour les cols bleus
- Contestation du syndicat : risque de « retour en arrière »
- Entente pour 2005 = continuité avec CDN

## 6. Nouveau pour 2005

- Nouvelle convention = travaux théoriquement possibles par Mont-Royal dans Glenmount
- Selon rencontre avec résidents de Glenmount en mai 2002: priorité = réseau routier
- Intersection Canora x Jean-Talon
  - Déjà prévue depuis 2 ans (montant réservé)
  - Ajout trottoir, mesures mitigation, sécurité
- Réfections d'autres rues et trottoirs
  - Analyse de l'état du réseau par Mont-Royal
  - Planification en cours, choix rues pas finalisé

## 7. Référendum & défusion: impact

- Glenmount ne fera pas partie de VMR en 2006
- Lois 9 & 75 claires: anciennes limites restaurées
- Glenmount dans arrondissement CDN, Ville de Montréal
  - Services entretien, voirie, etc
  - Permis & inspections
- Nouvelle entente à renégocier avant fin 2005
  - Loisirs, etc...
- Règlements de Glenmount ne seront pas revus

## 8. Annexion de Glenmount?

- Pas avant 2006 – nouveaux conseils & entités
- Informations & analyses financières requises: assiettes fiscales, investissements requis & coûts des services
- Responsabilité de l'ancienne dette? (ex: taux de taxe résidentiel, du 100\$ d'évaluation en 1999)
  - Glenmount: taux 1,99\$ - dont 0,42\$ dette
  - Ville Mont-Royal: taux 1,15\$ - dont 0,09\$ dette
  - Lois claires: anciennes dettes appartiennent aux contribuables des anciennes villes
- Impact global à évaluer sur taxes futures des résidents de Glenmount et de VMR
- Harmonisation des règlements à prévoir

## 8. Annexion (suite)

- Préparer base des négociations
- Confirmer les interlocuteurs
- Valider si les autres parties sont intéressées & selon quels termes et conditions
- Consulter ensuite citoyens de part et d'autre, avec présentation des scénarios & impacts
- À partir de 2006...

## Conclusion: entretiens...

### EN 2005:

- Collaboration entre les 2 arrondissements continue
- Partage de responsabilités clair
- Entretien, réparations, services de voirie: CDN
- Immobilisations (travaux routiers): Mont-Royal
- Autres services continuent comme depuis fusion

### Pour 2006:

- Mont-Royal distribuera feuillet en décembre 2005
  - Ce qui changera au 1er janvier 2006
  - Ce qui sera offert dans l'entente (à conclure)